VILLE DE MONTBELIARD DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 17 février 2023.

Etaient présents:

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusées :

Mme Gisèle CUCHET avec pouvoir à Mme Ghénia BENSAOU Mme Alixia BEAUTÉ avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER

Etaient absentes:

Mme Léopoldine ROUDET Mme Anne POCHOUNY Mme Priscilla BORGERHOFF Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

PERSONNEL COMMUNAL - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Cette délibération a été affichée le : 1er mars 2023

DELIBERATION N° 2023-27.02-6

PERSONNEL COMMUNAL - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

1) Pour faire suite à des départs et recrutements, il convient d'actualiser le tableau des emplois, comme suit :

Création	Suppression	Service
	Adjoint d'animation à 19/36ème	Enfance Jeunesse Education
15.5/36 ^{ème}	A compter du 01/03/23	
Puéricultrice hors	/	Enfance Jeunesse Education
classe à 29/36ème		
Educateur de jeunes	Y	
enfants à 29/36ème		
1	Attaché de conservation	Musées
1	2 ^{ème} échelon	
3 ^{ème} échelon	IB 469	
	INM 410	
INM 430		
	Assistant de conservation	Musées
	1 ^{er} échelon	
3 ^{ème} échelon	IB 389	
1	INM 356	
INM 361		
	Assistant de conservation	Musées
	1 ^{er} échelon	
3 ^{ème} échelon	IB 389	
IB 397	INM 356	
INM 361		
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de	Médiathèque
	2 ^{ème} classe	
	ATP de 1 ^{ère} classe	EEV
-	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	
Adjoint administratif	Technicien principal de 2ème classe	Enfance Jeunesse Education
Rédacteur	Adjoint administratif principal de 1ère	Ressources humaines
	classe le 01/04/2023	

2) Pour faire suite aux promotions accordées au titre de l'année 2023 dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion établies pour 2021-2026, il convient d'actualiser le tableau des emplois, comme suit :

Création	Suppression	Service
5 adjoints administratifs principaux	5 adjoints administratifs principaux de	Finances (1), Musées (1),
de 1 ^{ère} classe (4 au 01/01/2023 et 1	2 ^{ème} classe (4 au 01/01/2023 et 1 au	POP REG (1) SAVA (1), Enfance
au 01/04/2023)	01/04/2023)	Jeunesse Education (1)
1 rédacteur	1 adjoint administratif principal 1ère cl	Bureau du Maire (1)
1 rédacteur principal de 1ère classe (au 01/02/2023)	1 rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (au 01/02/2023)	RH (1)
1 attaché	1 rédacteur principal 1ère cl	RH (1)
1 attaché principal	1 attaché	Administration Générale (1)
6 adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe	6 adjoints techniques	BLEP (3), EEV (3)
8 adjoints techniques principaux de 1 ^{ère} classe	8 adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe	Enfance Jeunesse Education (2), BLEP (4), EEV (2)
3 agents de maitrise	3 adjoints techniques principaux de 1ère classe	BLEP (1), EEV (2)
1 technicien	1 agent de maitrise principal	BLEP (1)
2 techniciens principaux de 2 ^{ème} classe	2 techniciens	BLEP (2)
1 ingénieur	1 technicien principal 2 ^{ième} cl	SI-CIG (1)
1 adjoint du patrimoine principal de 1ère classe (au 01/05/2023)	1 adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe (au 01/05/2023)	Musées (1)
1 animateur principal 1ère classe	1 animateur principal 2 ^{ième} classe	Enfance-Jeunesse Education (1)

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal adopte les présentes dispositions.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 31 Contre : 0 Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 1er mars 2023